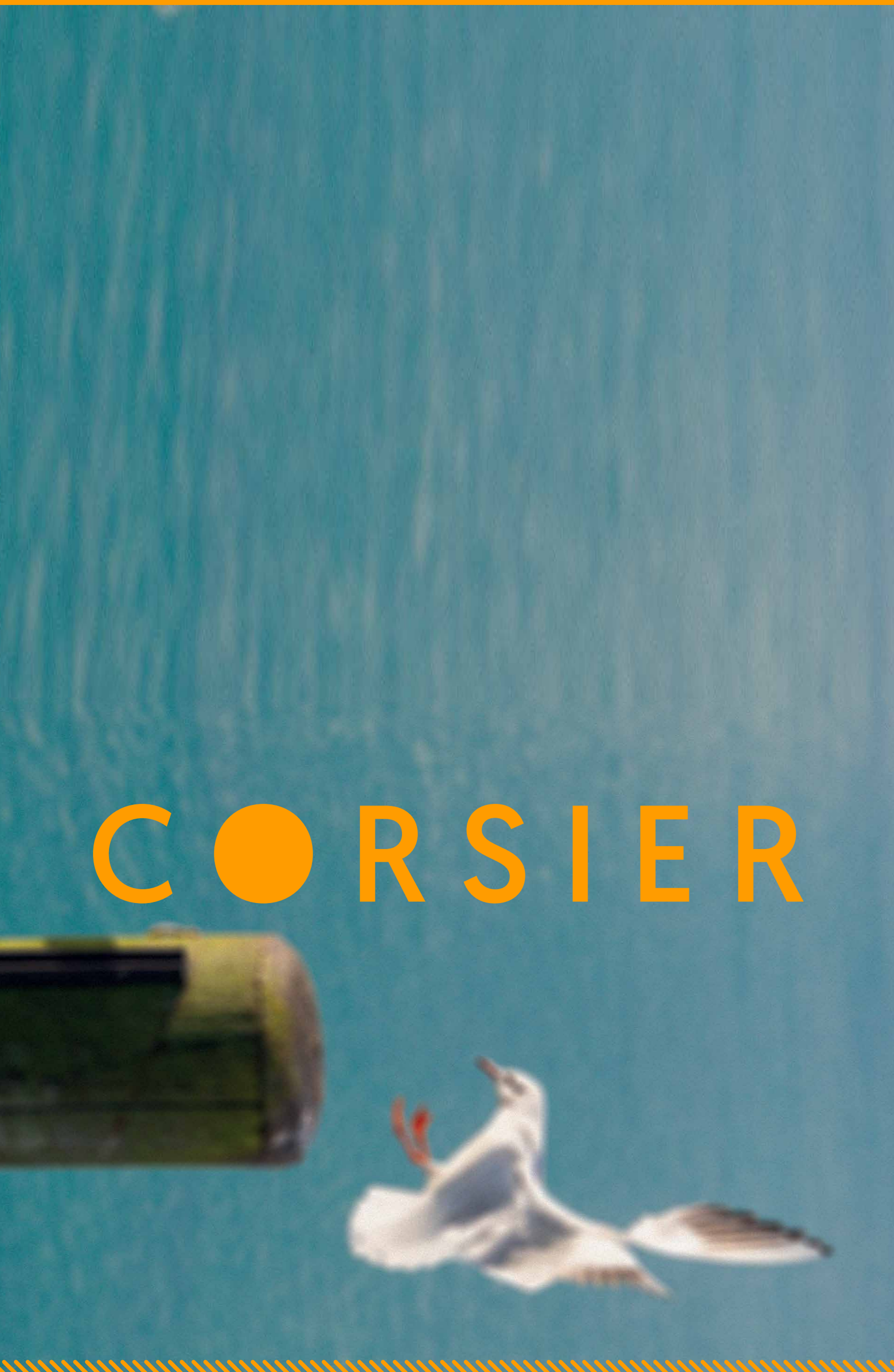

CORSIER

Rédaction
Lassauce Charles
(rédacteur responsable)
Lusson Francine

Ont participé à ce numéro
Anderegg Sarah
Anselmetti Eric
Boldrini Célia
Collomb Raphaël
Eichenberger Christian
Habel Odile
Roux Valeyriane
Sager Marie-Noëlle
Seydoux Alessandro

Editeur Bueno Design - bueno.ch

ÉDITO

info@corsier.ch

Plus que jamais, cette adresse mail est un lien permanent entre la mairie et la population. Vous ne pouvez pas toujours vous adapter aux horaires de la mairie, nous ne pouvons pas systématiquement répondre du tac au tac à vos demandes, vous avez peur d'oublier de signaler un danger ou une anomalie constatée sur la commune : **info@corsier.ch** est ce petit post-it que nous collons tous sur notre frigo et qui nous permet de sortir une préoccupation de notre esprit. Nous profitons de ce numéro pour vous rappeler l'importance de cette porte d'entrée de l'administration et des autorités politiques.

Mais bien d'autres rubriques vous égailleront ou vous informeront.

Vous retrouverez en images plusieurs manifestations qui ont à nouveau pu se dérouler sur la commune en 2022. Vous pourrez rechercher le nom des bambins corsiérois nés ces derniers mois et celui de leurs aînés qui atteindront leur majorité en 2023. Vous aurez certainement plaisir a faire plus ample connaissance avec Juliette Papillon, jeune sportive corsiéroise qui s'est illustrée en 2022 en gagnant pour la seconde année consécutive la célèbre course de l'Escalade pour laquelle la mairie apporte un soutien aux écoliers participants.

Nous avons également souhaité mettre en avant le travail régulier et parfois dans l'ombre réalisé par notre pôle technique. La maintenance de notre parc arboricole et horticole demande une attention sans faille qui se dote à présent d'une envie manifeste de changements réguliers, qu'il s'agisse de décorations ou de plantations.

Enfin, une part conséquente de ce bulletin traitera d'un sujet qui va nous accompagner tout au long de l'année 2023 et au-delà, la gestion des déchets. La loi cantonale tant attendue ayant enfin été adoptée, Corsier va pouvoir initier une première étape du tri des déchets au travers de la « p'tite poubelle verte ». Celle-ci vise à favoriser un changement d'attitude vis-à-vis des déchets organiques qui, à l'heure actuelle, composent près de 30% de nos déchets incinérables (nos ordures ménagères). Quel est l'intérêt de payer SIG pour brûler ces détritus qui sont en réalité de l'eau ? Aucun, il s'agit d'un gaspillage d'énergie et de deniers publics. Vous pourrez bientôt obtenir une « p'tite poubelle verte » à la mairie et des conteneurs de collecte essaimeront bientôt en de nouveaux lieux de la commune.

Si vous vous êtes perdus au travers des nombreuses informations communiquées dans ce numéro, soyez rassurés, cela ne devrait pas vous arriver lors de vos balades sur la commune. Un nouveau plan sera bientôt disponible tant sur les espaces d'affichage publics que sur le site internet, où il peut être téléchargé pour vous accompagner partout ! Et si par hasard cela ne fonctionnait pas ? Devinez… **info@corsier.ch** !

Je vous souhaite de profiter des retours des beaux jours et me réjouis de vous croiser à l'occasion d'une de nos nombreuses manifestations communales.

Eric Anselmetti, Maire

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

10 mai 2022

Approbation des comptes 2021

Les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2021 et les crédits d'engagement complémentaires ont été approuvés dans leur intégralité. Ils présentent un excédent de revenus d'environ 1,19 millions tout en ayant intégré des amortissements complémentaires pour près de 1,48 millions.
La commune a démontré une excellente maîtrise des charges et dépenses, tant au niveau des budgets annuels que des crédits d'investissement.

Approbation des comptes 2021 de la Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier

Le Conseil municipal, en sa qualité d'organe de surveillance de la Fondation, approuve les comptes 2021 présentant un excédent de revenus de CHF 34'932.95.

Délibération - Crédit d'engagement en vue de la réalisation d'un pavillon provisoire pour le restaurant scolaire et cinq salles de classes - CHF 4'800'000

Le Conseil municipal vote à l'unanimité ce crédit en faveur de la réalisation des travaux de construction d'un pavillon provisoire. Celui-ci comprendra un restaurant scolaire, qui offrira une infrastructure plus adéquate aux élèves de l'école pour la prise des repas de midi dès la rentrée 2023/2024, et cinq salles de classe qui seront nécessaires lorsque le chantier de l'agrandissement du Nouveau Groupe Scolaire (NGS) débutera, vraisemblablement en été 2025.

Délibération - Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 10'000 en faveur de l'Ukraine

Ce crédit formalise au travers d'une délibération la décision prise sur le siège par le Conseil municipal dans sa séance du 8 mars 2022 d'octroyer une aide extraordinaire de CHF 10'000 à la Chaîne du bonheur en faveur de l'aide aux réfugiés ukrainiens.

Résolution relative à l'octroi d'une subvention pour la rénovation de la Tour d'Hermance - CHF 20'000

Sur la base du préavis positif de la commission sports, manifestations, associations et culture de la commune, le Conseil municipal vote à l'unanimité en faveur de l'octroi de cette subvention qui permettra la remise en état de ce monument du patrimoine régional et qui offrira à terme la possibilité à tout un chacun de profiter de la magnifique vue sur la région depuis le haut de cette tour.

14 juin 2022

Crédit d'engagement de CHF 260'000 pour le remplacement du système d'accès aux bâtiments communaux

Ce projet, sous sa forme initiale d'un montant de CHF 500'000, avait fait l'objet d'un renvoi pour étude à la commission urbanisme, construction et patrimoine par le Conseil municipal car jugé trop onéreux.
Le crédit de CHF 260'000 approuvé par le Conseil municipal fait suite à la réalisation d'un travail de fond pour le développement d'une nouvelle philosophie du projet qui permet d'en réduire les coûts, tout en gardant un bon niveau de sécurité et une gestion simple et souple des accès aux bâtiments.

Crédit d'engagement de CHF 500'000 pour le réaménagement des espaces extérieurs du quartier Prés-Grange, immeubles 34,36,38 et 40 route de l'Eglise

Depuis l'inauguration de l'écoquartier de Prés-Grange à la fin de l'été 2019, des regrets ont été exprimés quant à l'aménagement très minéral des espaces extérieurs prévus par le concept architectural de base.
Des îlots de chaleur se créent en été et des parasols avaient dès lors été acquis pour augmenter l'ombrage dans l'attente de la croissance des arbres.
Le Conseil vote en faveur de ce projet qui a pour ambition de remédier à cet état de fait en habillant les coursives et la place de bacs à fleurs et de parasols végétalisés, ainsi qu'en procédant à la plantation de 23 arbres. Des travaux sont également prévus sur le reste du site, notamment pour reprendre certaines zones où la végétation est pauvre.

20 septembre 2022

Crédit d'engagement destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises

Chaque année, la commune de Corsier est appelée à verser sa part des 23 millions à charge des communes dans l'alimentation de ce fonds.
Ce dernier a pour principe de subventionner les investissements publics, équipements obligatoires et espaces publics, à charges des communes accueillants de nouveaux logements.
La participation de la commune de Corsier au FIDU en 2023 s'élève à CHF 166'100.

18 octobre 2022

Présentation du projet de budget 2023

L'Exécutif présente son projet de budget avec un résultat prévisionnel positif de CHF 224'000.
Les revenus attendus en 2023 dépassent les 10 millions de francs (10,21 millions). Les charges, quant à elles, s'élèvent à 9,99 millions. Ce chiffre élevé reflète les choix politiques de ces dernières années et identifie les moyens nécessaires à mobiliser pour accompagner le développement de la commune.
Ce projet est renvoyé pour étude détaillée à la commission des finances.

Règlement du Conseil municipal

Le règlement du Conseil municipal a fait l'objet d'une révision complète, sous l'égide d'une commission *adhoc*, pour répondre à l'importante évolution du travail demandé aux élus et aux charges et compétences des communes. Il est adopté à l'unanimité par les conseillers municipaux.

Crédit de réalisation de CHF 980'000 pour le réaménagement du cimetière de Corsier

Le Conseil municipal vote à l'unanimité en faveur de ce projet qui prend en compte les besoins d'emplacements de tombes de corps et d'urnes cinéraires à moyen terme en fonction de l'évolution démographique de la commune, avec la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir notamment. L'importante réflexion autour de la végétalisation des espaces permettra la création d'emplacements supplémentaires et répond à la volonté de l'exécutif de rendre les lieux plus propices au recueillement.

22 novembre 2022

Approbation du budget 2023 et du taux des centimes additionnels

Le budget de fonctionnement 2023 est approuvé avec des montants nets de CHF 10'516'740 aux charges et de CHF 16'727'511 aux revenus,

conduisant à un excédent de charges présumé s'élevant à CHF 6'210'771. Les prévisions fiscales pour la commune, reçues courant octobre de l'administration fiscale cantonale, ont annoncé près de 6,5 millions de plus que les prévisions précédentes.
Au vu de ces rentrées fiscales extraordinaires, le Conseil municipal a décidé de baisser d'un centime additionnel la perception fiscale à Corsier, le portant à 34 centimes.

Dégrèvement de la taxe professionnelle 2023
Le Conseil municipal fixe à l'unanimité le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale à 100%.

Amortissements complémentaires 2022
Le Conseil municipal vote en faveur de la comptabilisation d'amortissements complémentaires sur les comptes 2022 pour un total de 2 millions, suivant en cela la stratégie financière mise en place pour faire face aux très importants investissements auxquels devra faire face la commune dans les années à venir. La réduction des amortissements permettra de dégager la marge de manœuvre dont la commune aura besoin pour absorber les investissements futurs tels que l'agrandissement du Nouveau Groupe Scolaire (NGS).

24 janvier 2023

Crédit d'engagement complémentaire de CHF 20'000 en vue d'achever la révision du Plan directeur communal (PDCom) et des plans directeurs des chemins piétons et de l'énergie
Le Conseil municipal vote en faveur de ce crédit complémentaire qui couvre les travaux réalisés par son mandataire en vue de l'élaboration d'une stratégie de densification de la zone 5, répondant à une nouvelle exigence de l'Etat.

Crédit d'étude de CHF 180'000 pour la rénovation, le changement d'affectation et la création de locaux communaux polyvalent dans la Villa Hoffman (partie activité), sise route de Thonon 279, parcelle 4261
Cette demande de crédit d'étude est la suite logique du projet de rénovation des bâtiments de la Villa Hoffman, qui a débuté en 2021 pour ses aspects architecturaux et constructifs. Après avoir accepté un crédit d'engagement pour la rénovation de la partie habitation de la villa (66, route de l'Église), le Conseil municipal se prononce en faveur de ce crédit pour la réalisation d'un programme de transformation de la partie ferme. Celui-ci prévoit la désaffectation de deux appartements à l'habitabilité médiocre et l'utilisation du vaste espace de la grange pour y réaliser l'infrastructure permettant la tenue d'activités culturelles (expositions et concerts par exemple).

Motion - Réponse de l'Exécutif à la motion « Pour un accompagnement des propriétaires Corsiérois pour une transition vers l'énergie solaire » déposée en séance ordinaire du 18 octobre 2022
L'Exécutif a répondu à une motion déposée lors d'un précédent Conseil municipal en soutenant la demande faite d'apporter information et soutien aux habitants s'engageant dans des démarches de transition énergétique.

Bureau du Conseil municipal

Président	Daniel Muscionico	Entente corsiéroise
Vice-Président	Killian Sudan	PLR Libéral-Radical
Secrétaire	Denis Waechter	Les Verts

5 PÔLE TECHNIQUE

Corsier se renouvelle !

Une analyse du parc sylvicole de la commune a été effectuée. Un certain nombre d'arbres, malades, ont fait l'objet d'une demande d'abattage auprès de l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN).
L'ensemble de ces arbres sera remplacé par de nouveaux sujets vigoureux.

Cerisier - Place de la poste

Epicéas - Route de l'Église

Cerisier - « La Pomme »

Orme - Chemin des Groubeaux

Suite à l'incendie au rond-point de Corsier en juillet 2021, le noyer a souffert. Après avoir laissé le temps à la nature de soigner ses plaies cet arbre devra finalement être remplacé prochainement.

Corsier s'adapte !

Le pôle technique déborde d'idées pour offrir une seconde vie au patrimoine communal et apporter nouveautés et changements à Corsier. Rien ne se jette tout se recycle

Avant qu'elle ne disparaisse en raison des travaux d'agrandissement de l'école, et pour le bonheur de tous, nous avons pris le soin d'assurer la descendance de cette magnifique glycine en en faisant des boutures.

Les bacs auparavant placés aux abords du Mail ont trouvé une nouvelle place. Plus modernes et avec une réserve d'eau, ils se plairont sans nul doute dans leur nouveau cadre du quai de Corsier.

Les anciens bacs retirés du quai ont également été «recyclés» pour embellir le Club House du tennis. Et puisque tout se recycle, ils accueillent aujourd'hui les buis qui se trouvaient aux abords du passage piétons de l'Ancien Groupe Scolaire. Trop hauts, ils obstruaient la vue des automobilistes et constituaient un danger potentiel pour les piétons.

Une fois les buis dans leur nouvel écrin la visibilité aux abords du passage piéton de l'école est optimale pour la sécurité de toutes et tous.

Corsier bouge !

Toute l'équipe a à cœur de faire plaisir aux Corsiéroises et Corsiérois. Chaque semaine amène son lot d'idées et de propositions pour de nouveaux aménagements qui concourent à l'embellissement de la commune.
Un des premiers «coup de jeune» donné par le Pôle technique, dès sa création début 2022, a été l'aménagement de l'aire de jeux de l'Ancien Groupe Scolaire (AGS).

Avant

Après

Au printemps, les vivaces apporteront leurs couleurs pour égayer cette zone ludique.

2023 sera riche en apprentissage également, pour le bien-être et la satisfaction de tous.
Voici quelques projets réalisés, avec comme ligne de conduite la volonté de réutiliser ou de déplacer des aménagements déjà existants.

Pots fleuris du Mail

Pots derrière la mairie

En attendant la belle saison, les sapins occupent le terrain avant de céder leur place à de nouvelles plantations pleine de charmes et de couleurs.

Aménagement et ré engazonnement du jardin d'enfant «La Pomme»

Bornes Zébra place de la Poste

La sécurité, une priorité !

Durant l'année 2022, l'équipe technique a suivi plusieurs formations pour évoluer en toute sécurité.

Signalisation à la route du lac lors de la taille

Une partie de l'équipe en plein exercice

Corsier récompensé !

DIPLOME 2022
Concours fleuris des communes genevoises
1er prix
La commune de Corsier
dans la catégorie Commune de 1'501 à 2'500 habitants
avec nos plus vives félicitations

Aménagement d'un massif de A à Z

Choix du nouveau sujet (chitalpa) en pépinière

Arrivée du chitalpa

Déracinement du palmier vers la Poste

Plantation du nouvel chitalpa

Convoyage du palmier

Mise en jauge du palmier et des vivaces avant plantation

10 TAILLE DES ARBRES ET HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie. Ce travail doit être exécuté à front des chemins communaux et privés.

> *Il n'y a plus d'échéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année.*
>
> Loi sur les routes – L 1 10 articles 70 et 76

Tondeuse à gazon

Les tondeuses à gazon sont des appareils d'entretien des espaces verts qui peuvent être très incommodants pour le voisinage.
C'est pourquoi l'utilisation d'une tondeuse à gazon (et d'une tronçonneuse) est autorisée uniquement :

- du lundi au vendredi entre 8h00 et 19h00
- le samedi entre 9h00 et 18h00
- en dehors des jours fériés.

L'utilisation de ces équipements n'est pas restreinte à une saison précise autrement que par le bon sens et les besoins des pelouses. En effet, comme pour tout comportement bruyant, la règle générale s'applique : les excès de bruit susceptibles de troubler la tranquillité publique sont interdits.

Chenilles processionnaires

La chenille processionnaire du pin est un insecte dangereux pour les humains et les animaux car elle est munie de milliers de poils qui contiennent une substance très irritante.
Chaque propriétaire d'arbres est tenu de procéder, à sa charge, à l'enlèvement et à la destruction des nids de chenilles processionnaires (forme de dôme ou de goutte) ou de mettre en place des mesures visant à éviter la propagation de ces insectes, dès leur apparition.

La commune de Corsier intervient exclusivement sur les parcelles dont elle a la charge.

Ne manipulez jamais les nids de chenilles processionnaires du pin, mêmes vides.

Vous souhaitez en savoir plus ? Une directive relative aux chenilles processionnaires du chêne et du pin est téléchargeable sur le site du canton **https://www.ge.ch/document/** nature-fiches-techniques-parasites-arbres

En direct du jardin
Attention aux nuisibles

Recommandations générales pour la flore et faune nuisibles à l'environnement

Plantes

- Ne pas déposer ses déchets de jardin dans la nature (forêt, bord de cours d'eau).
- Mettre à la poubelle les fleurs après floraison. Pour la renouée du Japon : ne jamais mettre les tiges sur un compost, elles sont particulièrement vigoureuses.
- Avant de planter, se renseigner sur le caractère envahissant des plantes.

Renouée du Japon

Moustique tigre

Animaux

- Éviter d'avoir de petites surfaces d'eau stagnante (coupelles, bac de récupération d'eau) de petites tailles. Ceux-ci favorisent la reproduction du moustique tigre.
- Signaler les moustiques tigres sur le réseau suisse des moustiques : **www.zanzare-svizzera.ch**.
- Demandez la provenance des arbres/arbustes plantés par un jardinier. Les plantes du sud de la France peuvent, involontairement, amener dans leurs pots des insectes (vers, fourmis) exotiques.

12 ESPACES VERTS - DECHETS

LA GESTION DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE DEVIENT UNE ÉTAPE PRIORITAIRE POUR L'EXÉCUTIF DÈS 2023 ET POUR LES ANNÉES À VENIR...

Afin de répondre au mieux aux objectifs du plan de gestion des déchets (PGD) ordonnés par le Canton et devenir une Commune exemplaire, Corsier lancera au printemps sa campagne pour promouvoir le tri des déchets de cuisine et le rendre pratique et facile pour tous les usagers.
La gestion des déchets est l'un des grands enjeux du futur. Il est impératif de diminuer la production de déchets à la source et bien sûr recycler ceux produits afin de participer à la transition écologique du canton.
La Commune de Corsier est déjà bonne élève sur plusieurs points importants à ce sujet. Il convient de s'en réjouir et de poursuivre en ce sens. Toutefois, il ne faut pas se voiler la face, la marge de progression est encore grande. Il reste notamment encore beaucoup trop de déchets de cuisine dans les sacs d'ordures ménagères : plus d'un tiers des poubelles.
Ces déchets organiques sont incinérés alors qu'ils pourraient être recyclés et produire chaleur, électricité ou compost. Pire encore, ils coûtent de l'argent au contribuable qui paie l'incinération de déchets qui sont en réalité de l'eau.
C'est dans ce cadre que Corsier lancera prochainement une campagne de sensibilisation sur le tri des déchets de cuisine. Cette campagne s'inscrit dans le cadre du projet « La P'tite Poubelle Verte » déjà lancé par le canton et soutenu par le Service de géologie, sols et déchets du canton (GESDEC).
Cette campagne débutera dès avril prochain. Elle ciblera les personnes désireuses de participer à « l'effort commun » mais également celles qui ont abandonné en raison de mauvaises expériences (solidité des sacs, mauvaises odeurs, moucherons...)
Ce thème de gestion des déchets sera un sujet phare de 2023, tant au niveau cantonal que communal.
Tous les enjeux du tri des déchets de cuisine et les bonnes pratiques à adopter seront présentées au travers des divers vecteurs d'information de la commune, ainsi que des astuces pour parvenir à un changement de comportement indispensable de la part de chacun.
De nombreuses actions de communication vont se déployer sur le territoire communal : diffusion de visuels dans les panneaux officiels, sensibilisation en milieu scolaire, diffusion d'un tout ménage dédié...
Suite à ces différentes actions une distribution gratuite d'un « Pack Complet » se fera pour toute la population via différents canaux.

Ce pack comprendra :

- Une « P'tite poubelle » verte aérée
- Un rouleau de 25 sacs compostables nouvelle génération
- Un guide de tri des déchets
- Un plan des points de récupération à Corsier

Dans l'attente de ce lancement et pour familiariser chacun à ces nouveaux gestes citoyens qui représentent un enjeu majeur pour la Commune, des informations concernant les bonnes méthodes ainsi que toutes les bonnes raisons de se mettre sans attendre et sans craintes de mauvaises odeurs au service de notre planète sont proposées sur le site :
https://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte.
Inciter, rendre accessible et simplifier le tri des déchets organiques est une 1ère étape, essentielle, parmi d'autres qui viendront compléter les objectifs de gestion des déchets de la commune tels que :

- Atteindre la cible de réduction cantonale des quantités de déchets incinérés : 160kg/hab/an de déchets urbains (ordures ménagères) contre 249 kg/hab pour Corsier en 2021.
- Mutualiser certains services de collecte des déchets.
- Réviser le règlement communal relatif à la gestion des déchets en fonction de la nouvelle LGD (Loi cantonale sur la gestion des déchets) adoptée le 02.12.2022.
- Étudier pour l'implantation de nouveaux éco-points sur toute la Commune.

QUELQUES GRANDS PRINCIPES ET CHIFFRES CLÉS

Rappel des 4 axes principaux du PGD*

- **Axe 1**
  Diminution des déchets à la source « Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ».
- **Axe 2**
  Amélioration du tri et de la valorisation des déchets « Mieux trier pour mieux Recycler ».
- **Axe 3**
  Élimination des déchets sur le territoire « Éliminer dans le respect de l'environnement ».
- **Axe 4**
  Rôle d'exemplarité de l'État, des communes et des institutions publiques autonomes.

Etat des lieux & chiffres clés

- Chaque genevois génère 200 kg/an de déchets urbains incinérables.
- 50% du contenu de nos poubelles sont des déchets facilement recyclables (33% de déchets de cuisine).
- Statistiques Corsier 2021 :

— Nombre d'habitants	**2330**
Kg/habitant de déchets	**594**
— Tonnage déchets incinérés	**581 t**
Kg/habitant de déchets incinérés (objectif PGD* 160 kg/hab/an)	**249**
— Tonnage déchets recyclés	**803 t**
— Taux de recyclage Corsier (objectif PGD* 60% d'ici 2025)	**58%**

*Plan de Gestion des Déchets Cantonal

LA P'TITE POUBELLE VERTE (PPV)

POURQUOI TRIER MES DÉCHETS DE CUISINE ?

Un compost de qualité
Lorsque ces déchets sont brûlés, la matière organique disparaît, alors que s'ils sont triés et recyclés à la station de compostage du site de Châtillon, ces déchets produisent du biogaz et du compost, un engrais de grande valeur pour l'agriculture et les jardins.

Un nouveau sac compostable
Avec le nouveau sac compostable plus résistant que le précédent, les coulures et les odeurs, c'est fini !

Des déchets très humides
Les déchets de cuisine sont composés à 90 % d'eau !

Cela signifie que lorsque ces déchets sont mélangés aux ordures ménagères, énormément d'énergie est nécessaire pour les incinérer. Une aberration !

Des économies financières
L'incinération des déchets de cuisine coûte plus cher aux communes que leur recyclage sur le site de Châtillon. Recycler ces déchets permet ainsi d'économiser les ressources financières des communes.
Il reste encore un tiers de déchets de cuisine dans nos poubelles : un sacré potentiel de recyclage et d'économies !

TRUCS ET ASTUCES : LES P'TITES CHOSES QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE

L'association gagnante
Des déchets de cuisine triés dans une poubelle fermée et un sac en plastique fermentent et génèrent des jus et de mauvaises odeurs. En utilisant une P'tite Poubelle Verte aérée et un sac compostable, fini les coulures et les odeurs !
Utiliser uniquement les sacs compostables quadrillés portant la mention OK Compost ou EN13432.

Ne pas boucher les trous de la P'tite Poubelle Verte
C'est justement parce qu'elle a des trous que la P'tite Poubelle Verte est aussi aussi efficace. Utilisée avec un sac compostable, les déchets peuvent « respirer » et se déshydrater, supprimant les coulures et les odeurs.

Vider sa poubelle régulièrement
Il est important de vider sa poubelle tous les 2 ou 3 jours afin d'éviter tout désagrément. Et même si elle n'est pas pleine : le bilan écologique est plus favorable pour un sac à moitié plein que pour des déchets de cuisine incinérés.

Stocker sa P'tite Poubelle Verte au frais
Préférer les endroits loin d'une source de chaleur pour permettre aux déchets de se déshydrater et ainsi ralentir leur décomposition. A l'ombre et à l'extérieur quand c'est possible.

Jeter son sac compostable rapidement
Jeter votre poubelle rapidement, même si elle n'est pas pleine, si vous y jetez des déchets de cuisine odorants, tels que des restes de poissons, des queues de crevettes et coquilles de crustacés, des carcasses de poulet, des produits avariés... Vous éviterez les odeurs.

Nettoyer sa P'tite Poubelle Verte
Les résidus de déchets peuvent salir l'intérieur du couvercle de votre P'tite Poubelle Verte. Lavez-là de temps en temps pour réduire les odeurs qui proviendraient de ces salissures.

QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ?

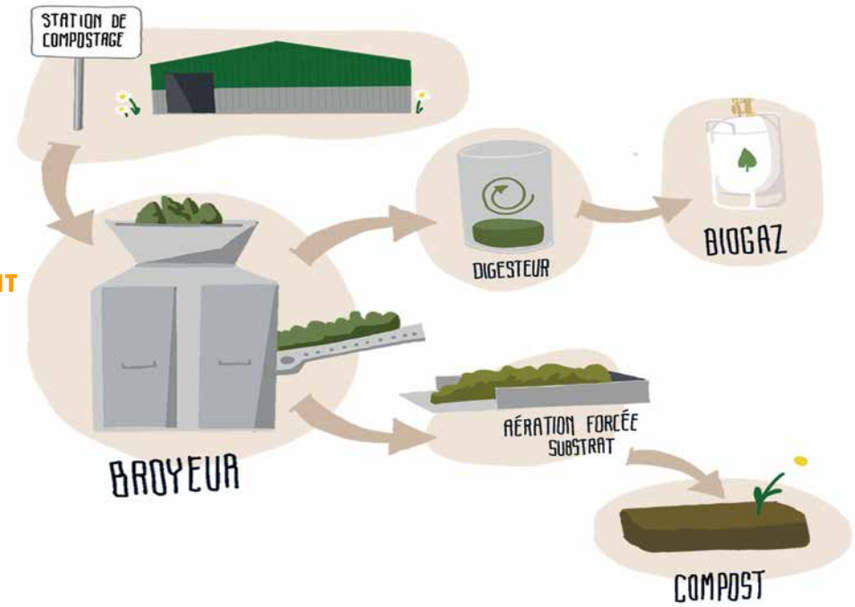

OÙ POURRAIS-JE JETER MON SAC À CORSIER ?

Dans les semaines à venir différentes zones vont être équipées de conteneur pour déchets organiques. La carte ci-dessous vous oriente.

Points existants
Points à équiper

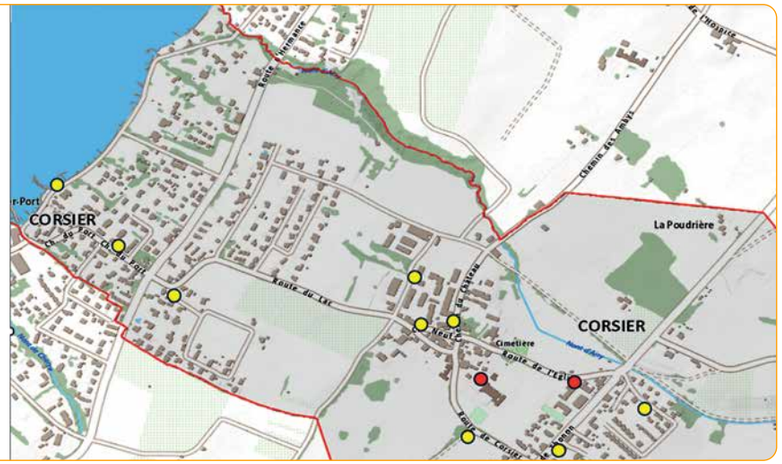

L'avez-vous remarqué ?
Pour la première fois sur la commune, deux collectes de sapin de Noël ont été organisées les 4 et 11 janvier.

Grâce à la participation de nombreux habitant(e)s, ces végétaux ont été acheminés au centre de valorisation des déchets verts de Chatillon pour être recyclé en compost.

17 CONCESSION DU CIMETIÈRE DE CORSIER

L'administration communale informe les familles ayant des parent-e-s inhumé-e-s en **2002**, ou antérieurement que, selon le terme légal de vingt ans, ces concessions sont arrivées à échéance le **31 décembre 2022**.
Les familles qui souhaitent renouveler ces concessions sont priées d'adresser une demande écrite à la Mairie, par courrier (70 route du Lac) ou courriel (**c.boldrini@corsier.ch**), dès le 1er janvier 2023 dans un délai de 3 mois.
Passé ce délai, celles-ci seront susceptibles d'être désaffectées.
En cas de non-renouvellement, les monuments, entourages et ornements de tombes devront être enlevés **d'ici au 31 mars 2023**.
Pour rappel, le dépôt d'une urne dans une concession existante ne prolonge pas le délai légal de cette dernière.
Une liste est affichée à l'entrée du cimetière, recensant les concessions échues pour lesquelles aucune procédure de renouvellement ou d'abandon n'a été effectuée auprès de la mairie.
La mairie est à votre disposition pour toute précision à ce sujet.

NOUVEAU LOOK DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Une nouvelle carte d'identité suisse au design entièrement revu est introduite depuis le 3 mars 2023. Toute personne passant commande à compter de ce jour obtiendra une carte d'identité au nouveau design.
Toutes les cartes d'identité délivrées avant cette date restent valables jusqu'à leur date d'expiration.
Les émoluments restent inchangés.

La CI suisse a été mise à jour avec les techniques de sécurité les plus modernes. Certains éléments de sécurité sont insérés dans les matériaux, d'autres sont créés lors de la fabrication de la carte et d'autres encore au moment de la personnalisation de la carte.
Pour les commandes, toutes les informations sont disponibles sous **www.corsier.ch**.

18 MA COMMUNE, MON QUOTIDIEN

DES COMMUNES GENEVOISES EN UN CLIN D'ŒIL !

Les communes genevoises représentent l'échelon institutionnel le plus proche de leur population. Cette proximité renforce les liens privilégiés qu'elles nouent avec leurs habitant[e]s et pour lesquelles elles investissent, seules ou ensemble, pour les infrastructures et les services.

Corsier, ma commune c'est :

- De nouvelles infrastructures pour accueillir plus de « bout de chou » en crèche.
- Une permanence juridique et un service social à votre écoute.
- Le cercle de loisirs, un endroit où les +50 ans aiment se retrouver.
- La découverte de différents styles d'art à la galerie du « Clin d'œil ».
- Des places de jeux adaptées pour les enfants.
- Des évènements festifs tout au long de l'année pour réunir la population.
- Plusieurs salles pour célébrer de grands évènements de la vie, mariage, anniversaires, etc.
- Une salle des mariages pour officialiser cet engagement.
- Une école qui va s'agrandir pour accueillir les enfants de la commune.
- Un soutien régulier et pérenne aux associations locales, sportives et culturelles, et à diverses entités actives en Suisse et de par le monde.
- Une antenne permettant d'établir divers documents officiels près de chez soi.
- Un engagement de proximité grâce aux volontaires de la compagnie 28 des sapeurs-pompiers.
- L'entretien de multiples espaces verts, parcs et fontaines sur la commune.
- L'entretien et la propreté des routes, été comme hiver.
- Le développement de nouveaux concepts de tri sélectif pour les ménages.

Et bien plus encore…
Découvrez la campagne « ma commune, mon quotidien » sous **https://geneve-communes.ch**

19 NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE

Une récente carte de Corsier sera bientôt visible sur les différents panneaux d'affichages de la commune.
Sa spécificité est d'être téléchargeable, via un QR code imprimé sur le plan.
Cette représentation graphique permettra de visualiser aisément les lieux significatifs de la commune et de pouvoir se repérer grâce aux noms des rues, des chemins, le tout sur un fond de photographies aériennes de grande qualité.
De nouveaux panneaux seront prévus à l'avenir, leurs emplacements sur le territoire communal sont à l'étude. Le plan est aussi disponible sur le site **www.corsier.ch** sous la rubrique **Découvrir Corsier**.

AU TOP DE L'INFORMATION

Etre rapidement informé[e] des actualités de la commune ?
Rien de plus simple. Il suffit d'une adresse mail et de s'inscrire sur le site :

1. www.corsier.ch
2. Créer un compte utilisateur
3. Se connecter au compte
4. Choisir et sélectionner le type d'information souhaité sous la rubrique *Services virtuels*

Et voilà, c'est terminé. A chaque mise en ligne d'une actualité ou d'un rappel d'événement, un mail vous sera automatiquement envoyé.

20 UNE SEULE ADRESSE MAIL : info@corsier.ch

Une branche d'arbre menace de s'abattre sur la chaussée ? La levée des ordures ménagères n'a pas été effectuée comme d'habitude ? Une épave de vélo gît, accrochée à une barrière depuis des lustres ? Une seule adresse à retenir pour en informer la mairie :

info@corsier.ch

Relevée plusieurs fois par jour, cette boite mail est la porte d'entrée 24h/24 avec l'administration. L'information ou la demande est transférée à la ou les personnes concernées par la problématique évoquée. Elle pourra être traitée dans les meilleurs délais, selon le degré d'urgence. Une réponse appropriée, en plus des éventuelles actions requises par le cas annoncé, sera apportée au demandeur.

Tout n'est toutefois pas du ressort de l'administration

Selon la répartition des compétences entre l'Etat et les communes, certains domaines sont chasse gardée du canton. Tel est le cas par exemple des questions liées à la fiscalité (hormis la taxe professionnelle communale) ou aux autorisations de construire. Il faut aussi se rappeler que pour les questions de sécurité, il convient de faire appel à la police au travers du numéro 117, lequel abouti à une centrale qui répartit les appels selon leur nature et urgence.
Des questions plus fondamentales, d'intérêt général, peuvent également préoccuper les habitants de la commune. On peut penser par exemple à l'offre de placement pour la petite enfance, à la création d'infrastructures sportives ou culturelles ou à des demandes de subventions pour un événement. Des décisions politiques doivent dès lors être prises pour donner suite ou non à ces demandes. Là aussi, des questions de répartition de compétence vont orienter le traitement de la demande.
Certaines pourraient aboutir devant le Conseil municipal, par le biais de propositions issues de l'Exécutif ou de membres du Conseil municipal. Ces propositions sont exposées et débattues durant une séance publique et peuvent être adoptées, refusées ou renvoyées en commission. Cette dernière option signifie qu'elles seront traitées lors d'une séance ultérieure de commission afin d'approfondir la ou les propositions et de revenir au Conseil municipal avec un préavis sur la suite à donner au projet. Celui-ci pourra alors être voté ou rejeté par le Conseil municipal.
A côté de cela, de nombreuses décisions liées à la gestion courante de la commune sont prises par l'Exécutif, dont c'est le rôle, et exécutées par l'administration.
Au terme de ce bref tour d'horizon du fonctionnement administratif et politique de la commune, deux choses à retenir :

- Le traitement le plus rapide et le plus sûr des informations et questions passe par une seule et unique adresse : **info@corsier.ch**

- Les mardis, mercredis après-midi, jeudis et vendredis matin, les collaborateurs et collaboratrices de la mairie vous accueillent avec sourire et compétences pour répondre à de nombreuses questions et délivrer diverses prestations, car rien ne vaut un contact direct ! Toutefois, pour les questions plus complexes, devinez-vous l'action qui vous sera demandée ? « Merci de mettre tout cela par écrit dans un mail à adresser à info corsier.ch ». Ainsi, une réponse concrète pourra être apportée au plus près de la demande !

21 DONS EFFECTUÉS EN 2022

Tout en indiquant ses souhaits, la Commission sociale, scolaire et communication a décidé de se rapprocher de la **Fédération genevoise de coopération** (FGC) pour identifier les projets à soutenir.
La FGC regroupe une soixantaine d'organisations actives à Genève dans la solidarité internationale, la coopération au développement, la sensibilisation et l'information au public.
Elle travaille depuis 1966 avec ses organisations membres et leurs partenaires pour combattre les inégalités dans le monde et augmenter la liberté de choix des sociétés et des peuples dans leur construction d'un mieux-être économique, social et culturel.
Après discussion et accord entre la FGC et la Commission, les choix se sont portés sur :

ASSOCIATIONS À L'ÉTRANGER CHF 34'000

ACCED, SÉNÉGAL
Appui à l'insertion et à la réinsertion scolaire et professionnelle des orphelins de sida et de guerre

GLOCAL, MADAGASCAR
Ménages de pêcheurs, revenus et gestion durable des lacs

IREC. BURUNDI
Programme de renforcement des capacités d'employabilité et d'auto-emploi des jeunes

URBAMONDE, NICARAGUA
Appui au développement de coopératives d'habitation et au mouvement pour le droit au logement

SOLIDARITÉ URKRAINE
Suite à l'appel à la solidarité pour l'Urkraine, la Commission a octroyé un don à la chaîne du bonheur.

ASSOCIATIONS EN SUISSE CHF 31'000

POUR L'APPARTEMENT DE JOUR
Centre de jour pour jeunes adultes en difficultés souffrant de difficultés psychologiques

LE TRIALOGUE
Réseau de solidarité, accompagnement social, en droit, en assurances sociales, en ressources humaines, en informatique

MINDS
Prévention pour renforcer les comportements favorables à la santé mentale

INSIEME
Courts séjours pour personnes avec une déficience intellectuelle

CEREBRAL GENÈVE
Séjour de vacances, activités de loisirs pour des personnes vivant avec une paralysie cérébrale

CARREFOUR-RUE & LA COULOU
Aide aux personnes sans-abris ou démunies

VIOL-SECOURS
Accueil et accompagnement des personnes victimes de violences sexuelles et prévention des violences sexistes et sexuelles. Défense des femmes

SOS FEMMES
Lutte contre les discriminations et les stigmatisations des femmes, liées au genre, au travail du sexe ou à la migration. Insertion sociale et professionnelle

DÉCOUVRIR
Intégration professionnelle des femmes migrantes qualifiées

FEMMES & FAMILLE-INFORMATION
Espace d'accueil et d'orientation, consultations sociales et juridiques pour les femmes et familles

EQUI-PAGE
Donner accès à des activités thérapeutiques ou sportives avec des chevaux à toute personne en situation de handicap ou maladie invalidante

FONDATION CLAIR-BOIS
Prise en charge adaptée aux enfants, aux adolescents et aux adultes polyhandicapés

TOUT EST POSSIBLE
Soutien aux sportifs en situation de handicap du début de la compétition à plus haut niveau

VOIE F
Espace de formation pour les femmes en situation de précarité socio-économique

22 GIAP - INSCRIPTION 2023-2024

Vous souhaitez inscrire votre/vos enfant(s) aux activités parascolaires pour la rentrée 2023-2024 ?
Rien de plus simple. Dès le lundi 20 mars et jusqu'au mardi 9 mai, il vous suffira de vous connecter au portail internet **my.giap.ch** en utilisant e-démarches de l'Etat de Genève.
Pour les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour, personnes non contribuables à Genève), une ligne téléphonique dédiée aux inscriptions parascolaires sera à disposition au **022 304 57 70** selon les horaires indiqués sur **www.giap.ch**

Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles ou à la mairie à la rentrée.

JARDIN D'ENFANTS LA POMME

pop e poppa
crèches

La Pomme accueille les enfants dès 18 mois les lundis, mardis, jeudis et vendredis

À la demi-journée
8h-12h sans repas, sans sieste
11h30-16h avec repas et sieste
13h30-16h sans sieste

À la journée
8h-16h avec repas et sieste

Les inscriptions peuvent intervenir en tout temps.
Toutes les informations sous **https://www.popepoppa.ch/fr/structures/jardin-denfants-corsier/** et au **022 751 20 00.**

23 JULIETTE PAPILLON, GRAINE DE CHAMPIONNE

Course de l'Escalade

A 12 ans, la Corsiéroise Juliette Papillon a déjà à son actif deux victoires consécutives à la course de l'Escalade, en 2021 et 2022. La jeune athlète brille également en ski où elle cumule les podiums. Portrait d'une battante qui rêve déjà de participer un jour aux Jeux olympiques.
Lundi soir, le premier jour de la semaine d'école est terminé. Le week-end précédent, Juliette Papillon l'a passé sur les pistes de ski de la station française des Carroz d'Arâches. Comme beaucoup d'autres enfants. Sauf que pour Juliette, cette jeune skieuse souriante, vive et au caractère bien trempé, il s'agissait de participer à des compétitions à haut niveau. « J'ai commencé le ski par plaisir avec mes parents qui sont de grands sportifs. Mes parents m'avaient inscrit aux Piou-Piou ESF, au jardin des neiges, mais cela n'était pas du ski, moi qui voulait dévaler les pentes. »

Ses parents lui proposent alors un marché. Elle pourra participer à un cours de ski si elle parvient jusqu'en haut du téléski. Il n'en faut pas plus pour Juliette ! A 2 ans et demi, elle réussit cette interminable montée en téléski et participe à son premier vrai cours. « J'ai tout de suite aimé », dit-elle. Et rien n'entame son enthousiasme. Même pas le fait d'avoir dû attendre toute seule 20 minutes en haut de ce fameux téléski que son professeur arrive, celui-ci ayant oublié qu'elle était la seule élève par-venue au sommet.
Talentueuse et déterminée, Juliette se lance à fond dans le ski, faisant le choix de la filière sport études.
Parallèlement, elle commence l'athlétisme vers l'âge de 11 ans.
« Notre ancien voisin, coach au sein de l'Athlétisme Viseu Genève, m'avait proposé de rejoindre le club, mais je ne savais pas si j'aurais le temps avec mes entraînements de ski. J'ai essayé, mais je ne pensais pas avoir des résultats. » Depuis elle allie la saison d'athlétisme sur piste au printemps et en été tout en s'entraînant parallèlement sur les glaciers pour le ski. Quant à l'hiver, il est consacré en priorité au ski. Juliette dédie au minimum quatre entraînements par semaine à l'une ou l'autre de ces disciplines tout au long de l'année.
Juliette est une compétitrice-née. Alors que petite elle n'aimait pas courir – « ou plutôt, elle n'aimait pas s'entraîner », corrige en riant Janique, sa mère – Juliette se révèle très douée au sein du club Athlétisme Viseu Genève dont elle est membre. « J'adore ce club, dit-elle. Et sans mes coachs José, Sherban, São et Fatima, je n'en serais jamais arrivée là ».
Ce « là », c'est deux fois la première place à la course de l'Escalade en 2021 et 2022. « Juliette court à l'Escalade depuis toute petite, elle a fait 20e, 19e, 16e et 12e avant de commencer l'athlétisme », explique sa mère.
« En 2021, je ne m'attendais pas à gagner car il y avait des athlètes beaucoup plus fortes que moi, avoue Juliette. Mais j'ai tout donné. C'était mon rêve de gagner la course et à la fin j'ai pleuré tellement j'étais heureuse. »
L'année suivante, la concurrence s'annonçait encore plus rude car Juliette courait avec les participants de 2009. « Il y avait aussi une fille de mon club qui avait déjà gagné deux fois ! Jusqu'au Bourg-de-Four nous étions à la même hauteur. J'ai accéléré et je suis partie seule mais une autre adversaire a failli me reprendre au sprint final alors j'ai accéléré encore plus. »

Résultat: une nouvelle belle victoire à un palmarès déjà bien rempli puisqu'en athlétisme sur piste, en 2022, Juliette a terminé vice-championne régionale ouest du 2000 mètres et 6e à la finale suisse du Mille de Gruyère qui sont deux grandes compétitions en athlétisme.
Du haut de ses 12 ans, Juliette rêve d'une carrière de sportive professionnelle, mais elle n'a pas encore fait son choix entre l'athlétisme et le ski. «Tant que je peux allier les deux je le ferai.» Elle vient du reste de se qualifier sur le circuit Coupe d'Argent du Comité du Mont Blanc de la Fédération française de ski. Une nouvelle étape pour la jeune sportive qui l'accueille avec sérénité. «Il y aura plus de concurrence. Je comprends bien que je ne vais pas toujours tout gagner. De toute façon, chaque course est différente et on ne sait jamais si on va gagner. Et puis si je perds, cela me donne la rage pour la prochaine fois!»
Au quotidien la vie de Juliette est rythmée par l'école «j'aime bien avoir de bonnes notes», dit-elle, les entraînements, les compétitions et les copains, essentiels. «Il faut jongler», résume Janique avec un sourire. L'organisation nécessite beaucoup de déplacements, mais c'est tout naturellement que Juliette s'est dirigée vers le ski Club des Carroz d'Arâches, station qui l'a vue grandir. Possédant également la nationalité française, elle évolue pour cette nation en ski et pour la Suisse en athlétisme.
L'avenir? «Les JO seraient mon rêve, s'enthousiasme Juliette, des étoiles dans les yeux. Ce n'est pas encore un objectif, juste un rêve.»
Qui pourrait bien devenir réalité!

Odile Habel

CORSIER BOUGE! Ils étaient dans la course!

Nombreux ont été les Corsiéroises et Corsiérois à participer à la 44e course de l'Escalade les 3 et 4 décembre dernier. Bravo à toutes et tous et des félicitations particulières à nos jeunes sportives et sportifs qui se sont élancés sur les pavés de la vieille-ville après de très sérieuses sessions d'entraînement.

Dossard	Nom	Prénom	Catégorie	Temps course	Rang
18067	Abran	Zsuzsa Fanni	Poussines A8	12.59,7	581.
1006	Abrn	Lili Rose	Course Parents / enfants	10.39,0	629.
3140	Atacanli	Loya	Poussines B6	10.25,0	478.
19322	Bagnoud-Roth	Laurence	Femmes III - 4.8km	29.41,7	527.
19373	Bakhet	Huda	Femmes III - 4.8km	27.09,9	287.
19724	Bastin	Salete	Walking Adultes	1:28.23,7	
3141	Bastin	Julie	Poussines B6	10.13,0	468.
19870	Bazarbachi	Amir	Hommes III - 4.8km	23.33,3	54.
3144	Bedat	Adam	Poussins B7	7.01,0	189.
19946	Bédat	Natalie	Femmes II - 4.8km	29.07,2	528.
19945	Bédat	Guillaume	Hommes II - 7.3km	36.59,2	1293.
15495	Benkrich	Youri	Ecoliers A	9.35,1	65.
20255	Berloty	Leslie	Femmes II - 4.8km	27.38,8	384.
3145	Besson Boileau	Gioia	Ecolières B11	17.38,8	626.
3146	Bettex	Neïma	Poussines B6	10.12,6	466.
1135	Beureux	Mathias	Course Parents / enfants	12.40,2	1184.
4379	Bezerra Schoeninger	Lukas	Poussins A8	14.46,5	888.
4378	Bezerra Schoeninger	Charlotte	Ecolières B11	17.31,1	619.
20792	Blaskovits	David	Hommes III - 7.3km	32.29,9	405.
21201	Bordier	Ulysse	Poussins A9	9.09,7	154.
21237	Borges	Diego	Hommes II - 4.8km	29.04,0	251.
3147	Brand	Léo	Ecoliers B11	11.43,9	302.
3148	Brand	Robin	Poussins B7	9.19,1	734.
21767	Brew-Smith	Kyan	Ecoliers A	10.58,0	294.
3149	Brew-Smith	Yannis	Ecoliers B10	13.14,0	492.
22009	Bruzat	Clarisse	Ecolières A	11.40,3	164.
17027	Buffet	Grégoire	Hommes II - 7.3km	32.22,0	559.
3150	Buffet	Baptiste	Poussins B6	8.48,7	429.
3151	Capt	Clémentin	Poussins B7	6.53,5	159.
22664	Cardoso	Antonio	Hommes V - 7.3km	41.16,9	160.
3152	Cardoso	Noah	Poussins A8	9.59,4	211.
50130	Castren	Henri	Cadets B	18.14,1	24.
7941	Castren	Alexandre	Ecoliers B10	9.34,2	12.
22970	Caulier	Alain	Walking Adultes	1:36.07,6	
3155	Chaize	Yanis	Ecoliers B10	12.49,1	418.
3154	Chaize	Léon	Poussins B6	6.50,1	51.
3153	Chaize	Inès	Poussines B6	9.20,3	330.
23509	Chevalley	Sylvie	Femmes IV - 4.8km	27.27,3	122.
23762	Clarkson	Kristin	Walking Adultes	1:26.46,7	
1297	Clarkson	Audrey	Course Parents / enfants	7.13,0	35.
3157	Comerci	Nina	Poussines B7	7.31,2	157.
3156	Comerci	Julia	Poussines B7	7.59,1	233.
24115	Constantino	Aline	Walking Adultes	1:31.16,2	
3158	Crabtree	Victoria	Poussines B6	9.46,7	405.
24472	Cramer	Daria	Cadettes A	11.23,4	52.
24849	Daester	Daniel	Walking Adultes	1:48.26,5	
3159	Dawance	Amira	Ecolières B10	13.57,2	297.
3160	Dawance	Gari	Poussins B6	6.44,8	39.
25165	De Groote	Hector	Hommes I - 7.3km	36.03,6	914.
7949	De Wit	Emilie	Ecolières A	13.36,2	481.
26019	Di Nolfi	Delphine	Femmes II - 4.8km	28.55,6	510.
26390	Driol	Clémen	Hommes IV - 7.3km	37.06,9	413.
3412	Droz	Yves	Walking Adultes	1:31.33,5	
3161	Ege	Sélin	Poussines B7	6.30,6	22.
26945	Ehretsmann	Claude	Hommes IV - 7.3km	48.31,2	916.
27404	Falquet	Neyla	Poussines A8	15.01,8	797.
3164	Fausta	Maroussia	Ecolières B10	13.56,6	293.
3163	Fausta	Alissa	Poussines A8	9.39,8	38.
4083	Filipov	William	Ecoliers A	17.54,6	809.
27965	Filliettaz	Laurent	Flexi Mix 2 tours	33.33,8	449.
27966	Filliettaz	Yannis	Flexi Mx 3 tours	38.30,6	179.
28302	Fradique	Sabrina	Femmes II - 4.8km	30.02,5	613.
3165	Fradique	Tess	Poussines B6	7.02,1	23.
28315	Fragniere	Romeo	Hommes Juniors - 7.3km	38.34,3	141.
1536	Gagnoux	Jélis	Course Parents / enfants	11.07,8	775.
9386	Gagnoux	Jessica	Marmite Adultes	50.00,5	
28699	Gaille	Laurent	Hommes III - 7.3km	26.13,5	14.
28874	Garcia	Mercedes	Femmes III - 4.8km	32.44,2	734.
3166	Genolet	Joane	Poussines A8	12.59,9	582.
3168	Giacobino	Lina	Poussines B6	7.44,7	67.
3167	Giacobino	Daigo	Poussins A9	8.34,7	52.
29436	Gili	Jessica	Femmes I - 4.8km	38.35,5	913.
29471	Gillieron	Natacha	Walking Adultes	1:30.16,1	
3169	Gillieron	Livia	Poussines A8	14.24,0	754.
29584	Girod	Christophe	Hommes V - 4.8km	26.50,4	16.
29791	Gomes Gonçalves	Guilherme	Poussins A9	10.13,5	380.
29968	Gorin	Lise	Ecolières A	10.07,9	24.
29979	Gossart	Albane	Walking Adultes	1:36.07,0	
3170	Grabbe	Coralie	Poussines A9	12.09,6	476.
30867	Harth	Victoire	Walking Adultes	1:26.49,3	
3171	Harth	Alexa	Ecolières B11	14.38,9	423.
3173	Herren	Tiphaine	Poussines A8	12.50,9	553.
3172	Herren	Elsa	Poussines B7	8.58,2	440.
31243	Hinnen	Gabriel	Hommes I - 7.3km	29.31,4	197.
31350	Holzer	Romain	Hommes I - 7.3km	31.20,6	363.
32075	Jean	Baptiste Anais	Cadettes B	11.37,6	129.
32076	Jean	Baptiste Patrick	Hommes IV - 7.3km	43.26,9	794.
32340	Joye	Aliénor	Poussines B6	10.27,6	481.
32538	Kapina-Notaridis	Viktoria	Walking Adultes	1:40.02,9	
32868	Kleinmann	Sonia	Femmes I - 4.8km	25.39,2	235.
3174	Latour	Antoine	Ecoliers B10	14.06,1	596.
3176	Latour	Noémie	Poussines B7	7.04,2	95.
3175	Latour	Camille	Poussines B7	8.58,5	441.
3896	Lauchli	Bernard	Walking Adultes	1:28.01,5	
4471	Lewis	Annabel	Cadettes B	12.01,3	161.
33243	L'Huillier	Damien	Hommes II - 7.3km	37.10,3	1316.
34346	Lironi	Marilyne	Femmes I - 4.8km	24.34,5	151.
3178	Llavallol	Simon	Poussins A8	11.28,9	552.
34370	Llavallol	Agustin	Hommes III - 7.3km	35.04,7	764.
3177	Llavallol	Juliette	Poussines B6	8.57,5	247.
34387	Lobo	Nilza	Femmes III - 7.3km	51.00,8	367.
6919	Maes	Capucine	Cadettes A	11.59,1	82.
14360	Magnin	Virve	Walking Adultes	1:30.12,4	
14359	Magnin	Claude	Walking Adultes	1:31.54,9	
35442	Martin	Camille	Femmes I - 4.8km	26.59,9	355.
3180	Marullaz	Fernandez Alexia	Poussines A8	11.54,6	361.
35623	Marullaz	Fernandez Alexandra	Femmes II - 4.8km	31.27,6	747.
3182	Maximov	Michel	Poussins B6	8.44,8	416.
3183	Mitri	Ania	Poussines A8	11.04,2	215.
3184	Mitri	Nicolas	Ecoliers B11	11.07,5	190.
6124	Muscionico	Luisa	Walking Adultes	1:09.12,0	
6123	Muscionico	Daniel	Walking Adultes	1:29.57,4	
37605	Naldini	David	Hommes I - 4.8km	18.55,6	9.
3185	Nauckhoff	Flynn	Poussins B7	7.38,1	387.
37832	Nicod	Eléonore	Walking Adultes	1:26.48,8	
3187	Nicole	Gaspard	Ecoliers B10	9.33,9	11.
37928	Nobile	Diane	Walking Adultes	1:32.52,4	
37930	Nobile	Pascal	Walking Adultes	1:32.53,9	
37978	Notaridis	Grigorios	Walking Adultes	1:40.00,6	
4501	Notaridis	Martha	Cadettes B	12.51,1	213.
3188	Olejarz	Sacha	Poussines A9	13.21,4	624.
3189	Owczarczak	Livia	Poussines B7	10.10,5	651.
38390	Owczarczak	Sasha	Ecoliers A	10.51,3	268.
7990	Ozbay	Efe Sami	Ecoliers A	10.20,0	181.
3190	Panichelli	Azzurra	Poussines B7	9.03,9	459.
38615	Papillon	Janique	Femmes III - 4.8km	27.17,0	305.
38616	Papillon	Juliette	Ecolières A	9.00,2	1.
2073	Paschoud	Alice	Course Parents / enfants	10.07,3	483.
38743	Paschoud	Margaux	Poussines A8	12.59,2	578.
38897	Peccoud	Aurélien	Cadets A	20.47,6	99.
38899	Peccoud	Dominique	Hommes IV - 7.3km	35.30,2	302.
3191	Peccoud	Gaël	Poussins B7	5.50,0	14.
2110	Pesneau	Apolline	Course Parents / enfants	10.08,8	489.
3193	Pesneau	Louis	Poussins A8	10.13,2	256.
3853	Pesneau	Adrien	Hommes II - 7.3km	28.36,6	89.
3549	Philbeck	Milla	Ecolières A	11.45,2	178.
3194	Philbeck	Charlotte	Poussines A8	9.07,4	16.
8904	Piras	Vanessa	Poussines A8	13.38,4	669.
3196	Polyakov	Matvey	Ecoliers B10	11.15,1	155.
3195	Polyakov	Gavriil	Poussins B7	8.23,9	590.
15334	Psarianos	George	Hommes III - 4.8km	31.48,0	218.
16209	Psarofaghis	Marion	Walking Adultes	1:27.53,0	
3197	Radjah	Clément	Ecoliers A	11.07,2	325.
40375	Radjah	Xavier	Hommes III - 7.3km	33.08,7	499.
40511	Rapin	Noah	Poussins A8	11.27,0	545.
2186	Rellstab	Léna	Course Parents / enfants	11.48,5	991.
40863	Rey Lozano	Fernando	Walking Adultes	1:39.32,6	
40890	Reymond	Martine	Walking Adultes	1:30.41,5	
3200	Roessing	Taiga	Poussins A9	8.00,6	11.
3199	Roessing	Noemi	Poussines B7	8.39,8	381.
3198	Roessing	Kenzo	Ecoliers A	9.47,9	97.
3201	Rosset	Gaëtan	Ecoliers B10	11.27,7	193.
7997	Rubido	Clémence	Cadettes B	11.28,4	115.
3202	Ruggeri	Greta	Ecolières B11	10.10,6	19.
15509	Ruggeri	Robert	Ecoliers A	9.27,2	54.
41940	Ryser	Carole	Walking Adultes	1:30.47,1	
41942	Ryser	Dominique	Walking Adultes	1:31.24,8	
41939	Ryser	Camille	Femmes I - 4.8km	27.55,0	437.
3204	Salama	Rebecca	Poussines A9	11.59,9	456.
5287	Salama	Daniel	Hommes II - 4.8km	26.19,9	158.
42051	Salama	Jessika	Femmes II - 4.8km	32.05,7	789.
3203	Salama	Raphaël	Poussins B6	6.47,7	47.
42522	Schagen	Jonas	Hommes II - 7.3km	34.31,1	922.
42583	Schenker	Olivia	Walking Jeunes	1:35.09,9	
42578	Schenker	Caroline	Walking Adultes	1:35.12,4	
42582	Schenker	Maria	Walking Adultes	1:35.17,0	
42601	Schifferli	Theo	Hommes I - 7.3km	34.07,4	697.
4530	Schmid	Sienna	Cadettes B	11.32,1	119.
43504	Somolinos	Stéphanie	Femmes II - 4.8km	30.57,4	695.
573	Somolinos	Stéphanie	Course relais Mixte	36.39,9	55.
5290	Soucas	Emmanuella	Femmes IV - 4.8km	30.01,2	225.
43638	Spirgi	Florian	Flexi Mx 3 tours	51.10,4	786.
3205	Tatano	Mia	Poussines B6	10.28,5	483.
3206	Tetard	Manon	Ecolières B10	11.23,9	42.
44591	Tireford	Valérie	Walking Adultes	1:36.07,5	
44589	Tireford	Jean-Michel	Walking Adultes	1:36.08,5	
45158	Vafadar	Victoria	Poussines A8	13.38,9	670.
5007	Vandervust	Célestine	Ecolières B11	12.56,2	210.
2446	Vicente	Emma	Course Parents / enfants	11.27,9	887.
3210	Villa	Jessica	Poussines A9	10.16,7	143.
3209	Villa	Emilie	Ecolières B11	14.11,2	376.
3208	Villa	Arthur	Poussins A9	9.52,7	302.
8008	Zeller	Jean	Ecoliers A	11.20,3	366.

Entraînement pour la course de l'Escalade

26 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE - PAVILLON PROVISOIRE

Historique

Le bureau d'architectes 2B a remporté le concours de l'agrandissement du nouveau groupe scolaire. Par la nature du projet remporté (extension de l'école), la construction d'un pavillon provisoire fait partie des contraintes nécessaire à la rénovation et extension de l'école.
Le bureau 2B s'occupe de la direction architecturale du projet du pavillon en collaboration avec le bureau Architech pour la partie direction des travaux.

Présentation du projet

Le projet du pavillon se développe autour de deux programmes distincts. Il servira à l'accueil d'un restaurant scolaire et en parallèle il sera complété par tous les équipements indispensables à l'accueil des salles de classe temporaires qui seront nécessaires lors de la construction de l'extension de l'école.
C'est l'entreprise Implenia qui a été mandatée pour les travaux de terrassement et de fondation du pavillon.
Concernant la construction du pavillon, le choix constructif s'est porté sur la préfabrication d'éléments en usine et c'est l'entreprise Erne qui a été choisie pour fournir ces modules.

Le pavillon sur 3 niveaux se composera comme suit :

- un restaurant scolaire avec cuisine de régénération au rez-de-chaussée pour les 140 élèves actuels de l'établissement,
- 5 salles de classe réparties sur 2 niveaux en remplacement de celles qui seront fermées pendant les travaux,
- de vestiaires, sanitaires, locaux techniques et locaux de rangement permettant le bon fonctionnement de l'ensemble.

Les 3 niveaux seront accessibles par un ascenseur. Le rez inférieur, de plain-pied, donnera directement accès au parking public tandis que le rez supérieur pourra être atteint depuis le préau existant de l'école et le nouveau préau couvert du pavillon provisoire.

Dates clé du chantier en cours

16 janvier 2023 Début des travaux de terrassement et de fondation par l'entreprise Implenia
9 mars 2023 Fin des travaux de terrassement et de fondation et mise à disposition du site à l'entreprise Erne
13 mars 2023 Pose de l'échafaudage par l'entreprise Erne
24 mars 2023 Arrivée de la grue mobile par l'entreprise Erne
27 au 31 mars 2023 Pose des modules du pavillon par l'entreprise Erne
Août 2023 Mise en service du pavillon

Ces informations peuvent être modifiées selon l'avancement du chantier et en cas d'imprévu.

27 SOUTIEN SOCIAL À CORSIER

NOUVELLES COLLABORATIONS

Depuis juin 2022, la commune de Corsier s'est associée à ses voisines de Collonge-Bellerive, Anières et Hermance, sous l'appellation « Service Social Littoral », pour proposer aux Corsiéroises et aux Corsiérois des consultations sociales de proximité. Si le local principal est situé à Collonge-Bellerive, une antenne est ouverte à Corsier tous les jeudis matins.
Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, la commune a également conclu une convention avec la Fondation Pro Senectute Genève. Elle concerne les prestations délivrées en faveur des personnes en âge de percevoir une rente AVS qui ne sont pas déjà prise en charge par un réseau de soin (Imad par exemple).
Concrètement, toute personne en âge AVS, résidente de la commune, peut se rendre dans les locaux de Pro Senectute Genève (5B, route de Saint-Julien à Carouge) pour une consultation sociale individuelle gratuite. Selon ses besoins, elle pourra bénéficier de l'une ou l'autre des prestations offertes par Pro Senectute Genève. Sans ambition d'exhaustivité, les domaines suivants sont traités :

- Administratif (conseiller sur les droits, expliquer des décisions administratives, aider pour des contestations ou recours, intervenir auprès des bailleurs ou des assureurs, etc.)
- Financier (demander des aides auprès des diverses institutions sociales ou publiques, etc.)
- Fiscal (aider à remplir la déclaration fiscale, accompagner des demandes de remises ou d'échéancier de paiement d'impôts)
- Social (offrir un soutien psychosocial, aider au choix d'un établissement avec encadrement social ou médical, etc.).

Avec la mise en place de cette collaboration, Corsier renforce son filet social pour permettre de détecter plus en amont les situations sociales nécessitant un soutien. Cependant, il va de soi que seule une démarche volontaire des bénéficiaires permet une prise en charge et l'apport d'une aide plus ou moins importante.
En conclusion, un seul message : n'hésitez pas à contacter le Service Social Littoral ou Pro Senectute Genève si vous pensez avoir besoin d'aide !

28 LES BANCS DE L'AMITIÉ

L'école de Corsier a récemment inauguré deux bancs de l'amitié dans chacun des préaux. Comme expliqué à l'ensemble des élèves, le banc de l'amitié consiste à aider ceux qui se sentent seuls et qui n'ont pas trouvé de camarade pour jouer. Dès lors, l'enfant esseulé s'y assied et attend qu'un camarade vienne le chercher.
Comme nous l'ont expliqué Juliette et Sasha, deux élèves de 2e primaire, cela les a beaucoup soulagés et ils ont pu rapidement se faire de nouveaux amis.
Alice, élève de 1ère primaire, raconte qu'elle s'ennuyait et qu'elle n'osait pas aller vers les autres. Grâce au banc, une amie est venue la chercher.

Les bancs de l'amitié ont été peints par les élèves eux-mêmes qui ont pu laisser leur empreinte de main dessus. Robin, élève de 4ème primaire, explique qu'«il trouve le banc très joli et que cela décore le préau!». Sa camarade de classe, Noemi, nous confie qu'elle avait vu un camarade sur la banc et est allée lui proposer de jouer avec elle.
Espérons que ces bancs de l'amitié aient beaucoup de succès et permettent à de nombreux élèves de se faire de nouveaux amis!
Nous remercions vivement la mairie d'avoir contribué à ce beau projet.

Lucie, Anaïs, Léo et Kenzo, élèves de 8P

29 SIG-ÉCO21

RÉSULTATS DU PROGRAMME ECO21 VISITES VILLAS

En collaboration avec les Services Industriels de Genève (SIG), la commune a proposé et subventionné le programme éco21 – visites villas au printemps 2022.
Ces visites étaient destinées aux habitants de villa, afin de les aider à réaliser des économies d'énergie, faire une analyse de leurs installations et du potentiel de rénovation énergétique de leur bâti, ainsi que d'installer du matériel efficient et de transmettre des écogestes (baisse de la consommation d'électricité et d'eau chaude, potentiel de production d'énergie comme par exemple avec des panneaux photovoltaïques).
Après inscription auprès de la mairie, des professionnels locaux de la sensibilisation au développement durable formés et engagés se sont déplacés auprès des ménages intéressés pour réaliser les visites.
Leurs missions étaient les suivantes:

- Remplacement gratuit de quatre ampoules à incandescence/halogènes par des modèles à led;
- Installation gratuite d'interrupteurs déportés pour couper les veilles;
- Installation de réducteurs de débits d'eau sur les robinets et douches;
- Aide au remplacement d'appareils électroménagers peu efficients sous forme d'un bon de réduction à faire valoir auprès de différents partenaires locaux d'électroménager.
- Analyse des consommations du ménage;
- Discussion autour des écogestes touchant tous les domaines de l'énergie;
- Analyse des installations existantes (chaleur, ECS, etc.), de l'état de l'enveloppe et calcul de l'IDC;
- Etat des lieux des potentiels d'amélioration;
- Sensibilisation autour de la gestion des déchets du ménage;
- Création et rendu d'un rapport de visite, synthétisant les différentes thématiques vues au cours de la visite.

Le bilan

- Ménages inscrits: 59
- Visites réalisées: 50
- Visites annulées: 9

Matériel installé

- Ampoules: 77
- Brise-jets sur les robinets: 97
- Brise-jets sur la douche: 15
- Interrupteurs déportés: 27
- Thermomètres (ambiance et appareils de froid): 52

Economies d'énergie et de CO2

- Economies électriques: 4'549 kWh/an
- Economies thermiques: 8.8 TCO_2 soit en moyenne 92.2 kWh/an et 0.18 T de CO_2 par ménage qui seront économisés.

Ce bilan est en réalité encore plus positif, mais moins quantitatif, étant donné que ces visites visent également à encourager à moyen et long terme par exemple l'installation de pompes à chaleur, de panneaux photovoltaïques, le changement de son électroménager ou encore la rénovation de son éclairage.

30

DÉFIBRILLATEUR SOLAIRE

Lors d'un arrêt cardiaque, chaque minute compte !
Pour mettre un maximum de chance du côté de la personne en danger, la commune a décidé d'acquérir un nouveau défibrillateur à la route de l'Eglise (quartier de Prés-Grange).
Dispersés sur des sites populaires, ils sont maintenant au nombre de 4 sur la commune.
Ce dernier arrivé a une particularité, celle de fonctionner uniquement grâce à l'énergie solaire. Logique pour un éco quartier.
Cette borne solaire était la 5e installée sur le canton de Genève depuis le début de l'année 2022.
Pour rappel, la commune subventionne les habitantes et habitants qui souhaitent devenir « Premier Répondant ». Pour cela, il vous suffit de :

1. S'inscrire pour suivre la formation BLS-AED certifiée SRC (normes internationales) sur **www.save-a-life.ch**.
2. S'annoncez comme « Premier Répondant » sur la plateforme de Save a Life.
3. Se présenter à la Mairie avec une copie de la facture de formation et une pièce d'identité.
4. Après vérification auprès de Save a Life de l'inscription comme « Premier Répondant » sur la plateforme, la commune remboursera le prix de la formation.

SAVE A LIFE

31

SÉCURITÉ

INFORMATION AUX HABITANTS-ES
VOLS À L'ASTUCE

Nous attirons votre attention sur le fait que des malfrats usent en ce moment de diverses techniques pour escroquer, voire voler des personnes crédules.

Méfiez-vous des visites de personnes inconnues qui désirent rentrer dans votre domicile : faux réparateurs, plombiers envoyés par la régie, rempailleurs ou aiguiseurs de couteaux, personnes demandant juste un verre d'eau, la panoplie est large. La police genevoise recommande de :

NE JAMAIS LAISSER ENTRER DANS SON DOMICILE UNE PERSONNE QUE L'ON NE CONNAÎT PAS

VÉRIFIER SON IDENTITÉ, DEMANDER UNE CARTE DE VISITE, UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

La police cantonale est à votre disposition tous les jours.
Le poste de la Pallanterie vous reçoit du lundi au vendredi de 16h00 à 18h30.
Vous pouvez joindre le poste au **022 427 63 30**.
En cas de non réponse, vous pouvez contacter le poste de Rive au **022 427 87 85** qui s'occupe de notre région la nuit et le week-end.

EN CAS D'URGENCE N'HESITEZ PAS A APPELER LE 117

32 UNE SUBVENTION TPG POUR TOUS

Plus besoin d'avoir un statut d'écolier-ère ou de retraité(e)s pour obtenir une subvention !
Dès le 1er janvier 2023, les autorités communales ont décidé d'octroyer un montant de CHF 150 à tous les habitant(e)s de Corsier à l'achat d'un abonnement annuel Unireso de transports publics.

Conditions et informations sous **www.corsier.ch**

UN TOUR À LA PLAGE D'HERMANCE

Les beaux jours reviennent et quoi de plus agréable que de jouer en plein air avec les enfants, se détendre au soleil seul ou entre ami(e)s et profiter des eaux bleues du lac Léman. Toute personne officiellement résidente sur la commune de Corsier, peut se rendre gratuitement à la plage d'Hermance du 15 mai au 15 septembre.

Pour bénéficier de cet avantage, il suffit de se présenter à la réception de la mairie au mois de mai, avec les documents suivants :

- une carte d'identité ou passeport
- une photo passeport

La carte vous est remise immédiatement.

ENVIE DE SPECTACLE, DE FOOTBALL OU D'UNE TOILE ?

Que vous soyez des habitué(e)s ou tout simplement que vous souhaitiez :

- vibrer avec l'équipe du FC Servette en direct du stade de Genève,
- découvrir un opéra ou écouter un récital au Grand Théâtre,
- vous délasser lors d'une séance de cinéma au Ciné 17 ou au Cinérama Empire, il suffit de consulter les calendriers des évènements et s'inscrire selon les conditions de participation.

Toutes les informations se trouvent sur **www.corsier.ch**

Suivre les actualités sur notre site internet permet de rester informé car la commune offre des places ou billets plusieurs fois par année.

CORSIER FESTIF EN IMAGES

33 200e ANNIVERSAIRE DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS 20 MAI 2022

FÊTE DES PROMOTIONS - 1er JUILLET 2022

FÊTE DU 1er AOÛT 2022 ET DISCOURS

Discours de Monsieur Christophe Baumberger, adjoint au maire

Chères Corsiéroises, Chers Corsiérois, Chers amis de Corsier.

Pour vous qui connaissez mon attachement à notre pays, à notre village de Corsier, vous pouvez imaginer que c'est un grand honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous ce soir.
Je suis d'autant plus heureux de le faire à l'occasion du premier août, date qui marque la célébration d'un pacte, d'un serment de solidarité perpétuelle prononcé par trois hommes, Werner Stauffacher, Arnold de Melchtal et Walter Fürst. Par l'intermédiaire de ces trois ambassadeurs, trois cantons se sont unis et engagés à œuvrer pour un objectif commun, au-delà de leurs différences.
Ces valeurs sont essentielles pour moi et, toutes proportions gardées, je suis heureux d'avoir pu les partager avec mes collègues de l'Exécutif, Eric Anselmetti et François Jaccard, dès mon entrée en fonction il y a un peu plus de deux ans. Ensemble, et avec l'aide précieuse de notre administration avec laquelle nous pouvons travailler de manière harmonieuse et efficace, nous avons pu avancer de concert sur de très nombreux sujets qui apportent un plus à la qualité de vie dans notre commune. Je vais me permettre un petit tour d'horizon de ces projets et événements qui ont rythmé ces 12 derniers mois.

En ce jour de fête nationale, commençons par les événements festifs, les inaugurations !
En septembre, nous avons partagé le verre de l'amitié sur le Quai de Corsier. Plus que jamais, l'accès à l'eau, au lac, est une exigence de la population. Nous avons ainsi pu répondre à cette demande des navigateurs en réalisant une magnifique rampe de mise à l'eau qui a déjà démontré toute son utilité.
A noter, dans la lignée collaborative de nos ancêtres Waldstätten, la participation de Collonge-Bellerive et de la Capitainerie cantonale à cet ouvrage.
Elle faisait le bonheur de nombreux bambins corsiérois et de la région depuis mars, mais elle a été inaugurée en octobre. Je veux bien entendu parler de la crèche l'Ile aux Mômes Corsier. Elle est le signe tangible de la volonté politique du Conseil municipal et de l'Exécutif d'offrir des solutions de garde pérennes à la population. De l'avis unanime des utilisateurs, cette crèche est une réussite.
Peut-être avons-nous aujourd'hui à la crèche les écoliers qui d'ici quatre ans inaugureront notre école agrandie… ?
Un esprit sain dans un corps sain, dit l'adage. Ce sont les tennismen du Tennis Club Corsier qui ont été à l'honneur en avril dernier lors de l'inauguration de leur local. Surplombant les courts, les sédentaires sirotant leur boisson auront le plaisir de voir les joueurs s'activer sous la canicule, avant que tous ne se rejoignent pour un moment convivial dans un lieu accueillant qui manquait cruellement depuis quelques années.
Après les périodes de canicule que nous avons vécu ces dernières semaines, on se demande si nous avons vraiment besoin d'un four… A voir le succès de l'inauguration du four à pains en avril dernier, on peut le penser ! De la chaleur, il n'y en avait pas que dans l'âtre, mis en chauffe de manière flamboyante par Denis Waechter, mais aussi dans les liens qui se sont tissés entre les participants.
Je souhaite que le vent du succès attise ces premières flammes prometteuses et que les Amis du four à pains soient de plus en plus nombreux à rejoindre l'association pour partager des moments de convivialité et faire perdurer la tradition ancestrale de la confection du pain au sein de la commune.
De rencontres conviviales, il en a aussi été question à trois reprises au cours des douze derniers mois au travers des rencontres de l'Exécutif. Partager une raclette sur le Quai, à Prés-Grange ou devant la Mairie avec vous, en toute simplicité, est un plaisir que moi-même et mes collègues ne boudons pas ! Les échanges sont parfois animés, toujours fructueux et permettent de sentir le pouls de la commune. Celui que j'ai personnellement perçu était bien marqué, signe que Corsier vit bien ! Je me réjouis de reprendre des mesures en fin d'année pour pouvoir confirmer le diagnostic.
Ces derniers mois ont pu également mettre en lumière notre solidarité. Je ne veux pas parler ici de celle qui nous lie au niveau de l'Exécutif, mais de celle que les autorités ont voulu développer afin de soutenir ceux qui ont été touchés par les difficultés. Cela s'est traduit l'année passée par deux opérations de bons de solidarité distribués à chaque Corsiéroise et Corsiérois, de 0 à 101 ans. Ce modeste soutien au sortir de la pandémie a été l'occasion pour chacun de se faire un petit plaisir gratuit et, pour nos commerçants, d'avoir une aide à la reprise d'activité.
Plus récemment, malheureusement, nous avons dû nous positionner par rapport au conflit russo-ukrainien. Là aussi, Conseil municipal et Exécutif se sont accordés sur un soutien à apporter à l'Ukraine par le biais d'un montant versé à la Chaîne du Bonheur pour une aide d'urgence. Un accueil éventuel de réfugiés a aussi été abordé, sans que cela ne s'avère nécessaire compte tenu de la centralisation de l'aide diligentée par la Confédération et le canton.
Mais revenons quelques instants dans notre commune. Il est parfois des petits plaisirs que l'on oublie à force d'habitude. Siéger dans la salle « historique » du Conseil municipal, à la mairie, en est un. Nous avons enfin pu la retrouver en cette année 2022, dans une configuration normale. Espérons que cette « normalité » puisse perdurer encore longtemps !
Mais peut-être êtes-vous en train de vous demander si toutes ces réalisations n'ont pas créé un trou, voire un gouffre dans nos finances communales.

Heureusement non ! Une gestion prudente des dépenses alliée à des résultats fiscaux au-dessus des prévisions ces quatre dernières années ont permis d'absorber une partie de ces dépenses et de préparer le terrain pour les investissements à venir. A l'image de nos ancêtres, nous essayons d'avoir un coup d'avance et de consolider dans le présent ce que sera notre avenir.

J'aimerai achever ce tour d'horizon de notre commune par deux manifestations récentes qui me touchent tout particulièrement.

En premier lieu, la célébration du 200e anniversaire de notre compagnie de sapeurs-pompiers volontaires a résonné en moi. Quel meilleur exemple de solidarité pouvons-nous avoir ? Solidarité au sein de la troupe, chacun devant pouvoir faire confiance aveuglément à son camarade dans le feu de l'action. Solidarité aussi vis-à-vis de la population, chaque membre de la Compagnie donnant de son temps en faveur de la collectivité sans rien attendre en retour et acceptant de prendre des risques – heureusement mesurés et contrôlés – au bénéfice de ceux qui en ont besoin. Merci à eux pour le soutien à nos aînés dans cette période de canicules. Merci à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui accompagnent notre commune depuis deux siècles et qui sont encore ce soir à l'origine de cette célébration. Je crois qu'un feu nourri d'applaudissement s'impose.

En second lieu, j'ai été rasséréné de pouvoir à nouveau célébrer la fin de l'année scolaire par une fête des promotions qui aura été haute en couleur et en émotion cette année. Dans nos sociétés, les rites de passage sont importants. Cette fête des promotions en est un et je suis heureux que nos enfants aient pu se défouler le premier soir de juillet après deux ans de disette.

Ne vous inquiétez pas, j'arrive au terme de cette allocution !

Je ne pourrais toutefois quitter cette estrade sans avoir remercié encore une fois mes collègues de l'Exécutif pour la qualité de nos échanges et la confiance réciproque que nous nous portons, permettant de mener à bien de nombreux projets dans des délais souvent rapides.

Mais l'Exécutif ne pourrait fonctionner sans une administration efficace et un pôle technique, qui a rejoint cette année le giron communal, qui bichonne notre territoire. De mon point de vue, la commune n'a jamais été aussi rutilante et fleurie, ce qui est une source de grande satisfaction pour moi. Un grand merci à tous les collaboratrices et collaborateurs qui rendent possibles et concrets ce que nous imaginons à l'Exécutif.

Merci enfin au Conseil municipal, dont certains membres sont présents ce soir, pour les moyens financiers dont il nous dote afin de gérer la commune. Je souhaite que nous puissions continuer à travailler en bonne intelligence, car ainsi que l'avaient compris Uri, Schwitz et Unterwald lorsqu'ils ont décidé de se lier au travers d'un pacte, « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

Pour ce soir, hélas pas de feux d'artifices ni de feux de joie.

Je remercie malgré tout la famille Saint-John Web qui nous avait donné l'autorisation d'allumer un feu de joie dans leur champ.

Mais ces feux d'artifices et ce feu de joie seront présents dans nos cœurs.

Je vous souhaite à toutes et tous une magnifique fête nationale.

Vive la Suisse, vive Genève et vive Corsier !

MÉLODIES SUR LES RIVES - 25 AOÛT 2022

FÊTE DE LA COURGE - 2 OCTOBRE 2022

FÊTE DE L'ESCALADE - 9 DÉCEMBRE 2022

Sous un blanc manteau neigeux, enfants, parents et fanfare ont serpenté les rues du village dans la bonne humeur, accompagné par Mère Royaume qui n'a pas manqué de rythmer le cortège avec sa traditionnelle distribution de bonbon à la volée.

Tous se sont réunis dans la salle communale, où chants et danses étaient au rendez-vous et ont réchauffé le cœur des Corsiérois.

VŒUX DE L'EXÉCUTIF - 19 JANVIER 2023

La joie était de mise pour ce 19 janvier 2023 pour célébrer cette nouvelle année qui s'annonce pleine de projets de développement au sein de la commune. Extension du NGS, développement du service social littoral et de la crèche de Prés-Grange, stratégie de densification de la zone 5 (villa), réaménagement du quai de Corsier, sécurisation du chemin des Gravannes par un trottoir et enterrement des lignes aériennes sont autant de projets qui ont rythmé 2022 et qui se poursuivront en 2023.
Les associations corsiéroises étaient aussi ravies de se présenter et de faire part de leurs projets.

MÉRITES CORSIÉROIS 2022

Le 19 janvier 2023, lors de sa soirée des vœux, l'Exécutif a eu le plaisir de remettre les mérites corsiérois 2022 à :

Anaïs Jean Baptiste pour ses performances en flûte. Anaïs est née en 2008, et dès son plus jeune âge sa voie était déjà toute tracée dans la musique et tout particulièrement dans la discipline de la flûte traversière. Elle s'est distinguée dans de nombreux prestigieux concours en obtenant des prix et des places d'honneur tant au niveau national qu'à l'international. Elle a notamment remporté pour la seconde année consécutive le premier prix du concours suisse de musique pour la jeunesse, dans la catégorie musique de chambre et performance individuelle. C'est jeune fille qui joue avec cœur, abnégation et ambition.

Théo Brand pour ses performances du vélo de route et VTT. Durant la période du Covid 19, Théo a ressenti le besoin de s'évader et il s'est ainsi mis à parcourir les environs de Corsier en VTT. Pratiquer ce sport en pleine nature a été pour lui une belle et grande expérience. Il s'est aussitôt inscrit dans un club afin de partager cette passion en groupe et a rapidement combiné le vélo de route et le VTT.
Ce jeune corsiérois de 17 ans a toujours porté son village dans son cœur et n'hésite pas à participer aux différentes manifestations communales. D'ailleurs, vous l'avez sans doute vu lors du service de la soupe à la fête de la courge l'année dernière. Membre de VTT Léman et est licencié au VC Lancy, il est fortement soutenu par ses camarades qui se battent pour effectuer ses ravitaillements pendant ses courses. Un beau signe de complicité et de solidarité entre les jeunes.
Durant l'année 2022, Théo a obtenu le titre de champion genevois en junior VTT et route.

Et un mérite honorifique à :

Olivia Peccoud pour son engagement social et musical. De par sa fonction de pianiste-répétitrice, cheffe de chant, chanteuse lyrique et cheffe de cœur, elle a eu l'occasion d'exploiter ses talents en Suisse et à l'étranger. Riche de ses expériences, en 2016 elle créée l'association Coherance au sein des locaux du centre d'asile d'Anières ayant pour but de rassembler des gens par la musique. Vu le succès constaté, le 1er septembre de la même année naît un chœur permettant à tous et chacun de s'essayer au chant. L'association s'ouvre au monde en organisant des stages de musique fréquentés par les enfants du foyer de requérants et ceux des communes formant le CoHerAn. Durant la période de pandémie, elle a tenu à maintenir des activités au sein de la chorale, permettant ainsi de maintenir un lien social entre les habitants de la région.

40 ARRÊT SUR IMAGE

VOUS VOUS PROMENEZ DANS LA COMMUNE ET CELA VOUS INSPIRE UN CLICHÉ ?

Faites-nous découvrir votre cliché en l'envoyant à **info@corsier.ch**

Photo : Gil Gaillard

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI POUR L'ÉTÉ ?

La commune de Corsier offre la possibilité à des jeunes domiciliés sur la commune d'occuper, durant l'été, un emploi d'auxiliaire au sein de son service de conciergerie dans les établissements scolaires.

Vous êtes intéressé ?
Rendez-vous sur le site internet de la commune, **rubrique Offres d'emploi**, pour prendre connaissance des conditions de postulation et remplir le formulaire d'inscription.

Le délai de renvoi des formulaires est fixé au **vendredi 14 avril 2023**.

41 LA TOUR GENÈVE TRIATHLON - 8 ET 9 JUILLET 2023

ENVIE DE PARTICIPER À VOTRE MANIÈRE À CETTE MANIFESTATION SPORTIVE ?

Les organisateurs ont besoin de vous pour contribuer à l'organisation de la 33e édition du **La Tour Genève Triathlon** qui aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 juillet 2023. Afin de sécuriser le parcours, les organisateurs recherchent activement **20 bénévoles** pour les aider sur la Commune de Corsier les **samedi 08 juillet de 7h45 à 10h30 et dimanche 09 juillet de 7h à 12h30**.
Ils recherchent également des bénévoles du 7 au 9 juillet 2023 pour des missions variées sur le parcours et au village de l'événement.
Les personnes intéressées à rejoindre une équipe motivée et heureuse de vous accueillir sont priées de s'annoncer par courriel : **benevoles-tri@genevetriathlon.ch**
Vous pouvez également vous pré-inscrire à :
https://rooting.arenametrix.fr/users/subscribe/js_id/5w21/id/54

Des perturbations au centre du village seront à prévoir lors du passage des participant(e)s. La commune vous informera ultérieurement

OYEZ, OYEZ !

CORSIER LANCE UN APPEL AUX ARTISTES EN HERBE OU RECONNU(E)S

Le dimanche 1er octobre aura lieu la célèbre fête de la courge, événement connu loin à la ronde.
Pour cette nouvelle édition, la commune souhaite mettre en avant la création d'un(e) habitant(e) sur l'affiche.
Vous avez toujours rêvé qu'une de vos œuvre essaime dans la commune ? Que ce soit sur papier, toile, tissu, métal ou tout autre support, elle pourrait se retrouver au cœur de la fête sur tous les supports de communication.
La réalisation de votre dessin, illustration, photo ou motif devra nous parvenir, **avant le mardi 23 mai à 12h00**, à la réception de la mairie
Les élues et élus membres de la commission des sports, des manifestations, des associations et de la culture feront leur choix lors de leur séance du même jour.

ACCUEILLANTE INDÉPENDANTE « MAMANS DE JOUR »

VOUS SOUHAITEZ ACCUEILLIR UN OU PLUSIEURS ENFANTS À VOTRE DOMICILE ?

KOALA

Koala est une association pour l'accueil familial de jour avec le soutien financier des communes Arves et Lac, dont Corsier.
L'association est à la recherche de nouvelles accueillantes indépendantes désireuses de garder des enfants pendant la journée.
Avec ou sans expérience, Koala vous offre :

- Une formation gratuite
- Des conditions adaptées
- Un soutien administratif
- Une prime annuelle

Informations et renseignements
022 349 11 11 - **www.koala-ge.ch**
Association Koala
Route de Mon-Idée 47 - 1226 Thônex

ILS SONT À L'HONNEUR

NAISSANCES DE MAI À DÉCEMBRE 2022

Marco	12 mai	Louis	29 septembre
Roman	12 mai	Bruna	9 octobre
Tylios	23 mai	Mila	22 octobre
Ambre	3 juin	Evi	24 octobre
Chiara	12 juin	Noam	2 novembre
Lia	26 juin	Evan	10 novembre
Charly	9 juillet	Elias	16 décembre
Héloïse	14 juillet	Alice	16 décembre
Mathilde	10 août	Cassie	29 décembre
Mia	14 août		

NAISSANCE 2023
Noah 17 janvier

NOCES DE DIAMANT - 60 ANS DE MARIAGE

Mme et M. Suzanne et Jérémy Holloway	21.06.2022
Mme et M.Régine et Roald Quaglia	3.11.2022

JEUNES CITOYENS

Pour féliciter les 30 jeunes Corsiérois(es) qui vont faire le grand pas en direction de leur vie d'adulte, la commune les a invités à la soirée des vœux de l'Exécutif.

Brand Théo
Cerutti Lou
Cetindag Denise
Cramer Daria
Godoy Claudia
Gorin Marie
Hansen Steffen Luana
Heenan Samuel
Hofstettter Yasmine
Iglesias Yoan
Jean Baptiste Joshuah
Lemoisson Victor
Maksymovych Maria
Marchetti Tiziana
Maulaz Mahe
Müller Julia
Nunes Rodrigues Bruno
Obiang Ekua Nzang Miguel
Parker Matteo
Polliand Dylan
Schenker Olivia
Schnell Aloïs
Taillefert Robin
Thomsen Sina
Tuveri Matteo
Uzunboylar Aylin
Wallin Thomas
Wasser Antonin
Wolff Clément
Zhukova Tatiana

Quelques un(e)s ont répondu présent(e)s et sont venus à cette première soirée de l'année organisée par la mairie.
Deux cadeaux leur ont été offerts.
Le premier est le jeu « Monopoly Genève » qui, lors de l'ouverture du plateau, laisse apparaître une case « Corsier Port » et une autre « Corsier Village ».
Petite anecdote pour les connaisseurs de ce jeu, la carte « Corsier Port » a pris la place de Zurich, terrain le plus cher sur le plateau du Monopoly Suisse !
En feuilletant le deuxième présent, page après page, image après image, les jeunes citoyens découvriront le « Corsier d'hier et d'aujourd'hui » présenté par François Jaccard.

On ne vous a pas oublié
Si la pandémie ne nous a pas permis de nous retrouver pour les vœux du Maire en 2021, nous n'en avons pas pour autant perdu la mémoire.
Au cours de cette année, tous les jeunes nés en 2004 recevront de la mairie une invitation personnalisée afin de fêter comme il se doit leur majorité lors d'un futur évènement communal. A tout bientôt...

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2023

Atelier premiers secours
Lundi 8 mai

Concert du Choeur Coherance
Jeudi 22 juin à 20h00

Mélodies sur les Rives
Jeudi 8 juin
Quai de Corsier

Fête des promotions
Vendredi 30 juin

Fête nationale
Mardi 1er août

Course des caisses à savon
Dimanche 17 septembre

Sortie des aînés – croisière
Mardi 19 septembre

Fête de la Courge
Dimanche 1er octobre

Fête de l'Escalade
Vendredi 8 décembre

Fenêtres de l'Avent
Dates non déterminées sauf le jeudi 21 décembre devant la mairie.

De plus amples informations relatives à ces manifestations et de nouveaux évènements seront communiqués par le biais de tout-ménage et sur le site internet de la commune **www.corsier.ch**

GALERIE LE CLIN D'OEIL

Aquelques pas de chez vous, vous pouvez découvrir sur papier glacé, toiles, textiles ou sur des objets récupérés, des merveilles colorés ou noires et blanches réalisées par des passionné(e)s.
N'hésitez pas à prendre une pause à la galerie du Clin d'œil pour être transporté dans ce merveilleux monde nommé « art ».

Maria Personnaz Smith	Peintures Intérieurs		16 mars au 2 avril 2023 TERMINÉ	**jeudi** 16 mars dès 18h
Norie Maturana **Katja Weigl** **Yves Manfrini** **Bruno Le Feuvre** PhotoGenève Festival	Photos Le Grand Paradis		25 au 30 avril 2023	**Mardi** 25 avril dès 18h
Blaise Rosselet	Peintures		4 au 14 mai 2023	**Jeudi** 4 mai dès 18h
Özen Medine et Gaudin Yves	**Arts Récup**		25 mai au 4 juin 2023	**Jeudi** 25 mai dès 18h
Pause estivale				
Chloe Lamy	Peintures / textiles		2 au 22 octobre 2023	**Jeudi** 5 octobre dès 18h
Sergius	Peintures Femmes musiciennes		2 au 12 novembre 2023	**Jeudi** 2 novembre dès 18h
Simonatti Sagesser Benedetta	Photos		16 au 26 novembre 2023	**Jeudi** 16 novembre dès 18h

46 NOUVEAUTÉ À LA DÉCHETTERIE DU SÉCHANT-COMPACTEUR

À partir du 11 avril 2022, l'activation du compacteur à carton sera simplifiée.
Le lecteur de badge de la déchetterie du Séchant sera remplacé par un lecteur à code.
Le code d'activation du compacteur est : **124666**
Nous ne pouvons que vous inciter fortement à le noter dans votre agenda, votre téléphone ou le mettre en évidence dans votre voiture !

Dès le mardi 18 avril 2023, toutes les personnes en possession d'un badge sont invitées à se présenter à la mairie aux horaires d'ouverture pour le restituer et ainsi obtenir le remboursement de la caution (CHF 20).
Nous rappelons que tout dépôt de cartons en dehors du conteneur est prohibé et que l'activation du compacteur est obligatoire, sous peine d'amende.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL - OBSERVATIONS

Le plan directeur communal de Corsier est en consultation jusqu'au 19 avril 2023 :

- **à télécharger** sur **www.corsier.ch**

- **à la réception de la mairie**
  – mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
  – mercredi 13h30 à 17h30
  – vendredi 8h à 12h

- **au Département du Territoire (DT)**
  réception de l'Office de l'Urbanisme.
  5 rue David-Dufour, 5e étage.
  – lundi à vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Les documents projetés lors de la présentation publique du 14 mars sont également disponibles sur le site de la commune **www.corsier.ch**.

47 MÉDAILLE DE CHIEN - MARCHE À SUIVRE

Qui doit posséder une médaille pour son chien ?
Tout détenteur de chiens domicilié à Corsier doit se présenter au secrétariat de la Mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours.

Quels documents dois-je présenter ?

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS ;
- l'attestation d'assurance RC spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année en cours ;
- le carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide).

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Quel est son prix ?

CHF 20

Je suis propriétaire pour la première fois. Que dois-je faire ?

Si le vétérinaire vous demande un numéro d'Amicus, il vous suffit de contacter le secrétariat avec vos coordonnées et celui du chien.
Après enregistrement vous devrez vous devez acquérir la médaille durant l'année.

Par la suite, le renouvellement devra se faire annuellement **avant le 31 mars**.

MAIRIE ET SERVICES EXTERIEURS